

DELIBERATION – CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 16 JUIN 2023

L’an deux mille vingt-trois, le seize juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal sous la présidence de Mme Nicole OSSWALD, la plus âgée des membres du Conseil. Sur la convocation qui leur a été adressée par la 1^{ère} adjointe sortante.

Etaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, FORESTIER ADRIEN, HUCK BRIGITTE, FUNFROCK PHILIPPE, HEITZ PATRICIA, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, WURTZ YVES.

Secrétaire de séance : Brigitte FORLER

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 12 juin 2023

DM N°031/2023 : DETERMINATION DU NOMBRE D’ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l’article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l’effectif légal du conseil municipal ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 4 postes d’adjoints.

Fait et délibéré à Mittelhausbergen le 16 juin 2023

Le Maire

Alexandre LORENTZ

